

Madame la vice-présidente du Conseil Régional, monsieur le secrétaire général du Groupe international de conservation des tourbières, messieurs les représentants des agences de l'eau, monsieur le représentant du Comité français de la tourbe, monsieur le représentant de l'Université de Franche-Comté, messieurs les représentants des exploitants de tourbières, mesdames et messieurs les chercheurs et universitaires, dont certains sont venus de nombreux pays européens et même d'outre Atlantique, chers collègues des conservatoires botaniques ou des conservatoires d'espaces naturels, des parcs naturels régionaux, des réserves naturelles, mesdames et messieurs, chers collègues,

C'est avec un très grand plaisir que j'ouvre aujourd'hui officiellement notre colloque international « Tourbe et tourbières », consacré à la tourbe en horticulture et à la réhabilitation des tourbières après exploitation.

Après avoir combattu les milieux humides pendant des siècles, au point de les avoir parfois totalement éradiqués et de s'en être enorgueilli, après avoir surexploité de nombreuses tourbières, on s'est enfin rendu compte depuis quelques décennies du rôle majeur que ces milieux peuvent jouer, tant dans le fonctionnement hydraulique de nos bassins versants que dans la préservation de la biodiversité.

Dans ma région, en Normandie, je me souviens, en compagnie de mon ami Thiery LECOMTE, d'avoir « traqué » la *Drosera* au cœur du Marais-Vernier, d'avoir admiré après un étrépage réussi, l'éclosion de plantes que l'on croyait disparues comme *Lobelia urens*, *Anagallis tenella*, *Carex panicea*,... ou encore, dans les zones piétinées par les bovins, *Cyperus fuscus*, *Ranunculus sceleratus* ou encore le trocart des marais (*Triglochin palustre*) et d'y avoir observé les amphibiens. Moi qui ne suis pas botaniste, j'ai sincèrement apprécié la richesse exceptionnelle de ces dernières tourbières de la basse vallée de la Seine...

Mais je n'ai pas oublié les effets du plan Marshall appliqué au Marais-Vernier dans les années 50... ou encore, cette anecdote de la suppression d'une petite zone humide, de son système hydraulique et de sa mare aplanis d'un trait de crayon sur le plan, pour redresser une route de campagne, complétée d'un superbe bassin de réception des eaux pluviales qui ne fonctionna jamais, alors que l'ancienne zone humide, creusée, puis comblée avec force gravats, se transformait en véritable marécage après chaque pluie !

Pendant 4 jours, vous allez vous attacher à déterminer les enjeux d'avenir de la tourbe horticole et de ses marchés, mais vous allez

également vous poser la nécessaire question de la réhabilitation des tourbières après exploitation.

Exercice sans aucun doute délicat, entre maintien d'un secteur d'activité économique qui ne saurait être limité à la seule exploitation sur site et préservation des milieux naturels... Véritable enjeu de développement durable à l'heure où l'on s'interroge sur l'avenir même de notre planète, et où l'on découvre que chaque geste peut compter...

En vous posant les questions légitimes de l'utilisation de la tourbe en horticulture, je ne doute pas que vous réfléchissiez sur les spécificités qui en font (ou en feraient, c'est vous qui nous le direz) un support de culture indispensable. Ou bien, pouvons-nous envisager valablement une alternative ? Et si nous devons l'exploiter, quels les modes d'extraction sont acceptables ?

Nous pourrions également évaluer le rôle des collectivités territoriales, tant dans leur dimension de consommatrices de terreaux pour leur espaces verts, que dans leur rôle de vecteur d'information et d'éducation de leurs habitants.

Quoi qu'il en soit, une question me paraît fondamentale : Quelles interventions est-il possible de faire pour orienter cet avenir économique de la tourbe au mieux de la préservation des tourbières ?

Après avoir traité de la tourbe et de son exploitation, vous vous attacherez à examiner les possibilités de réhabilitation des tourbières après extraction. Je sais que vous aurez à évaluer l'intérêt, mais aussi les limites éventuelles de ces réhabilitations. Je suis certain que vos échanges seront fructueux et que vous détaillerez les critères de ces réhabilitations en envisageant l'objet même de ces opérations : faut-il restaurer le caractère sauvage, le caractère humide ou les espèces ? Pour quels résultats et dans quels délais, quand on sait que la tourbe n'est pas renouvelable à l'échelle d'une vie humaine... On peut également s'interroger sur la pertinence de proposer une gestion de l'exploitation conçue dans l'esprit d'une future réhabilitation.

Autant de sujets et d'expériences, complétés par des visites de terrain, qui vont alimenter des débats dont je sais qu'ils seront riches. J'espère qu'ils favoriseront l'émergence de nouveaux modes de gestion d'une ressource épuisable, mais que l'on aurait certainement tort de considérer seulement sous l'angle de la ressource, en oubliant son rôle fondamental pour les équilibres hydrauliques et pour la biodiversité.

Je forme en tous les cas le vœu que vos travaux permettront de mettre en exergue les meilleures pratiques connues pour la réhabilitation des tourbières et favoriseront des échanges de savoir-faire entre tous, gestionnaires des milieux naturels comme professionnels de la tourbe. Je compte plus particulièrement sur le Pôle relais tourbière, auquel vous savez notre Fédération très attachée, pour se faire le promoteur de modes de réhabilitation des tourbières, adaptés à une véritable reconquête de leur intérêt naturel et de leurs fonctionnalités. Mais au-delà des seules extractions de tourbe, il lui faudra étendre son savoir-faire à tous types d'atteintes, qu'elles soient d'origine agricole, ou bien liées à l'urbanisme ou à la pollution... Plus que jamais, il lui faudra accroître son champ d'expérimentation sur le terrain et contribuer aux échanges tant en France qu'avec l'ensemble des acteurs internationaux.

Je ne doute pas que vos réflexions seront riches et passionnantes. Malheureusement, des impératifs professionnels font que je ne pourrai pas être des vôtres pendant ces 4 jours d'échanges. Mais mon ami Alain SALVI, président du Conservatoire des sites lorrains, trésorier de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, aura le plaisir et la chance de venir partager les résultats de vos travaux.

Enfin, permettez-moi avant de conclure de remercier l'équipe de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, toute l'équipe du Pôle relais Tourbières, qui a assuré matériellement l'organisation de notre colloque et que je voyais encore s'activer à une heure tardive : Stéphanie BLAIS, Jérémie CHOLET, Audrey POCHON, et le « chef d'orchestre trilingue » de cette organisation, Francis MULLER, sans oublier Michèle PLATA et Aurélie VANDEN-EEDE venues en renfort d'Orléans.

Je me dois bien entendu de rappeler que ce colloque international est le fruit d'une collaboration avec l'Université de Franche-Comté, le Groupe international de conservation des tourbières, le Groupe d'étude des tourbières, la Société internationale de la tourbe.

Mais il a également été rendu possible grâce à plusieurs partenariats étroits autant qu'indispensables sur le plan financier avec le Département du Jura, la Région de Franche-Comté, soyez-en chaleureusement remerciée, Madame la vice-présidente, la Direction régionale de l'environnement, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et le fonds européen FEDER.

Merci donc à chacun de nos partenaires, dont le soutien et l'investissement ont été indispensables, merci également à chacune et chacun d'entre vous d'être venus, parfois de très loin, de Lettonie, de Pologne ou même du Québec.

Je vous souhaite un excellent colloque, des échanges riches et fructueux et un excellent séjour au cœur du Jura, en terre francomtoise, dont les richesses ne sont pas seulement naturelles, mais sont également l'expression du patrimoine et du savoir faire de l'homme au cœur de son territoire.

Merci de votre attention.

Pascal VAUTIER,
Président de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels